



WESTERN SPRING SHOW QH

27 et 28 avril 2013 Horse Academy
68350 MOOSLARGUE

AQHA – AFQH – APHC - APHA – FFE – FEI

INSCRIPTIONS ONLINE SEULEMENT

Date limite : le 17 avril 2013

Direction du concours : Estelle Jury

Juge AQHA : Appaloosa – APHA - FFE –FEI Sylvia KATSCHKER
Juge AQHA - FFE – FEI : Pierre OUELLET

Les listes de départ seront envoyées à chaque participant qui aura fourni une adresse email.

Fournir également les photocopies des documents suivants **AVANT** l'arrivée au concours :
afqh.administ@laposte.net

AQHA ET AFQH :

cheval / copie du certificate of registration AQHA, ApHC ou APHA et de son passeport vaccins)

cavalier: copie de l'adhésion AQHA, ApHC ou APHA notifiant votre catégorie

Une attestation d'assurance responsabilité civile (en tant que cavalier et gardien du cheval)

Le secrétariat enverra les formulaires nécessaires pour les adhésions ou les renouvellements.

Pour que ce concours compte pour le challenge AFQH , l'adhésion AFQH doit être enregistrée avant le début du concours.

FFE ☞ inscription sur le site www.ffecompét.com.

FEI : Les cavaliers représentent leur pays. Aussi toute inscription en CRI passe par une autorisation de s'engager par le site www.ffecompét.com

Points de règlement AQHA :

→ **Classes de Halter performance** : Réservées aux chevaux ayant obtenu un ROM, Register Of Merit, officiellement enregistré à l'AQH.

La preuve du ROM doit être donnée à la direction du concours pour valider l'inscription

Le ROM est attribué au cheval et reste acquis même en cas de changement de propriétaire.

→ **Classes Novice Amateur – Novice Youth** : Il n'est pas nécessaire d'être propriétaire du cheval .

Réservées aux cavaliers n'ayant pas obtenu 25 points dans la classe correspondante.

Le cheval peut être monté en snafflebit ou bosal , rênes tenues à deux mains, quelque soit son âge. Si un mors de bride est utilisé, les rênes seront tenues à une main comme la règle habituelle.

Pas d'étalon en catégories Youth – Novice Youth et Novice Amateur

→ **Dans les catégories Amateur**, il est possible de monter un cheval loué à condition que la location ait été validée au préalable par l'AQHA.

Les classes AQHA, PAINT, APPALOOSA OPEN, REINING et CRI*, 2* et 3* seront courues sous la forme "class in class".

Les classes AQHA, PAINT, APPALOOSA YOUTH REINING et CRI YOUNG*, 2* et 3* seront courues sous la forme "class in class".

Classes FFE

Pour les classes FFE Amat 1 – Showmanship – Horsemanship – Trail, Western Riding et Reining, le cavalier aura le choix de retenir le score de la classe de race Amateur ou Non Pro de la même discipline (class in class) ou d'exécuter un pattern spécialement pour la FFE.

Ce choix spécifique doit être fait avant la compétition pour la classe FFE.

Cette possibilité a pour but de préserver les chevaux.

Aucun remboursement ou rabais du tarif de la classe ne sera effectué en cas de choix de class in class.

HALTER on Saturday

Le Samedi, les compétitions de HALTER APPALOOSA ET PAINT seront jugées par Sylvia KATSCHKER en même temps que les classes HALTER AQHA par Pierre OUELLET dans le manège de show.

On Saturday morning, HALTER Classes for APPALOOSA and PAINT will be judged by Sylvia KATSCHKER and the HALTER AQHA Class by Pierre OUELLET in the main arena.

Boxes/Stalls

Les boxes sont à disposition du vendredi 26 avril au lundi 29 dans la matinée. Ils seront paillés à votre arrivée, sauf demande contraire sur l'engagement.

Pour les arrivées préalables, contacter Horse Academy au

Ecurie réservée FEI : Notez que les chevaux des CRI 3* seront obligatoirement dans une écurie dédiée avec entrée préservée.

FEI Dedicated stables

Please note that all horses entering in CRIB 3 or CRIB YR 3* will be in a dedicated stable area*

Achat possible de foin et paille sur le concours

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le site de HORSE ACADEMY .

Remise des prix : Il est demandé à chaque cavalier classé de se présenter **à cheval et en tenue** aux remises des prix.

Droit à l'image : Par son engagement, chaque participant autorise la diffusion des images prises sur le site du concours.

Responsabilité : La Direction du Show et Horse Academy ne répondent pas des accidents qui pourraient être subis ou causés par n'importe quel cheval participant au show, ni des dommages, pertes, vols ou destruction de quelque nature que ce soit. Tout cavalier est tenu d'être assuré en Responsabilité Civile *et doit être en mesure d'en apporter la preuve* .

Les chevaux doivent provenir d'une écurie indemne de toute maladie contagieuse depuis moins de trois mois et être vaccinés contre la grippe depuis plus d'un mois et moins d'un an. Les justificatifs peuvent être demandés.